

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 21/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : INSTALLATION CHAUFFE-EAUX ELECTRIQUES LOGEMENTS PASSAVOUR

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il serait souhaitable d'installer des chauffe-eaux électriques dans les trois logements du Passavour.

Il présente les devis reçus.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe d'installer des chauffe-eaux électriques dans les trois logements du Passavour ;
- Dit qu'un nouveau devis doit être réaliser pour définir l'emplacement du chauffe-eau du gîte le Jabron.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Antoine POLATOUCHE

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Antoine Polatouche, the secretary.